

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de la Structure fédérative :

AGORANTIC – Culture, Patrimoines et Sociétés Numériques

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Arnaud Mercier, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de la fédération : AGORANTIC - Culture, Patrimoines et Sociétés Numériques

Acronyme de la fédération : AGORANTIC

Label demandé : SF

N° actuel : 3621

Nom des directeurs
(2016-2017) : M. Marc EL-BEZE et M^{me} Marie-Sylvie POLI

Nom des porteurs de projet
(2018-2022) : M. Éric TRIQUET et M. Rachid EL-AZOUZI

Membres du comité d'experts

Président : M. Arnaud MERCIER, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Experts : M^{me} Clarisse DIDELON-LOISEAU, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
M^{me} Catherine GARBAY, CNRS Grenoble

Délégué scientifique représentant du HCERES :
M. Benoît MULKAY

Représentant des établissements et organismes tutelles de la fédération :
M. Georges LINARES, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La fédération de recherche Agorantic - Culture, Patrimoines, Sociétés Numériques a été créée en 2012 au sein de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Elle est conçue, avec une autre fédération de recherche (AgroSciences, en lien avec l'INRA) comme porteuse des « axes identitaires » de cette université, la structure fédérative de recherche Agorantic s'est mue en fédération de recherche (SFR) à partir de 2014 via l'association au Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS (rattachée à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS) en premier, avec rattachement secondaire à l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (InS2I)).

L'objectif de ces deux SFR dès l'origine est d'être un dispositif d'association souple d'unités de recherche internes (puis extérieures à l'Université d'Avignon) pour structurer et impulser des collaborations scientifiques autour des notions de culture, de patrimoines et territoires et de société ou technologies numériques. L'un des enjeux phares est de bâtir des liens réguliers de coopération entre des chercheurs en Sciences Humaines et Sociales (SHS) et des chercheurs en informatique, dans une logique interdisciplinaire.

La SFR Agorantic n'a donc jamais été conçue comme une structure intégrative visant à créer une métastructure pérenne absorbant des équipes ou des unités de recherche. Elle se veut un espace partagé dont la vocation première est de dynamiser des recherches impliquant des chercheurs de plusieurs disciplines et de les aider à se structurer pour établir des partenariats avec des unités de recherche régionales, nationales ou internationales et déposer des projets de recherche ambitieux auprès des instances de financement de la recherche en région, en France et en Europe. Cela se traduit par un fonctionnement d'appels internes à projets annuels. La fédération agit à la façon d'une Maison des Sciences de l'Homme (MSH) sur projets. Elle publie des appels à candidature pour initier des projets couvrant tous les axes. Des règles strictes définissent l'éligibilité : le porteur doit être membre de l'Université d'Avignon, au moins deux unités de recherche membres de la SFR doivent être impliquées, les projets doivent s'inscrire clairement dans les axes de la SFR. L'ambition doit être de prolonger le projet initial pour déposer des dossiers auprès d'organismes de financement de la recherche. Il y a donc ici clairement une logique de pépinière de projets et d'encouragement des collègues de disciplines variées à travailler ensemble pour relever de nouveaux défis.

L'Université d'Avignon fait de ces deux fédérations un puissant outil de pilotage scientifique et de sa visibilité académique. Agorantic est dotée chaque année d'une bourse doctorale. 87 % des profils de poste mis au recrutement ont eu un lien direct avec ses axes. Une dotation budgétaire conséquente est allouée chaque année pour que Agorantic finance ses appels à projet (30 000 € par an) et environ un tiers des projets financés sur les fonds non fléchés de l'université reviennent de facto à des projets inscrits dans Agorantic.

Agorantic classe les activités qu'elle encourage en cinq axes : Culture et numérique (où on retrouve beaucoup de chercheurs du Centre Norbert Elias) ; réseaux sociaux, structures, contenus et usages ; Patrimoines, territoires et actions publiques ; Mobilités et transports intelligents (où on trouve essentiellement les géographes de l'unité de recherche Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace - ESPACE), le dernier axe étant transversal et plutôt méthodologique ou réflexif sur l'interdisciplinarité.

Équipe de direction

La direction est bicéphale dès l'origine et vient d'être changée. La logique voulue d'interdisciplinarité fait du binôme une combinaison entre un(e) collègue d'informatique et un(e) de SHS. La direction était assurée par M. Marc EL-BEZE et M^{me} Marie-Sylvie POLI. Le projet d'Agorantic est désormais porté par une nouvelle direction composée de M.Éric TRIQUET et M. Rachid EL-AZOUZI. Le pilotage se veut souple et joue essentiellement un rôle au moment de la rédaction des appels à projets et de la sélection des projets, à l'aide du bureau composé des responsables d'axe.

Effectifs propres à la structure

L'expertise du dossier et la discussion lors de la visite n'a pas permis d'éclaircir de façon fiable les contours précis du nombre de ceux qui pouvaient être considérés comme membres de la structure. Le comité d'experts a ainsi constaté un écart conséquent entre l'annexe 7 (« Tableau des moyens humains de l'unité ») et les noms des membres publiants soulignés dans l'annexe 5 (« Publications »), soulignement qui signifie usuellement l'appartenance à l'institution qui donne un dossier à évaluer au HCERES. Il semble en fait que tous les collègues qui ont obtenu un

financement lors d'appels à projet internes à la fédération ont été placés sur la liste des membres. Mais dans la liste des publications, a été souligné le nom de tous les collègues membres des unités de recherche partenaires qui ont participé à un des projets, d'où la confusion. Il a donc été demandé à la nouvelle équipe de direction de reprendre ces deux documents et de renvoyer au président du comité d'experts une liste à jour, en harmonisant les critères. Il est clair en tout cas que la fédération ne se reconnaît pas bien dans la notion de membres (au sens de rattachement), et qu'elle comptabilise plutôt des collègues actifs dans les projets que la fédération finance et insuffle.

Cet effort de clarification a été fait. La nouvelle direction a envoyé après la visite un document recensant les membres associés à la structure. Sont considérés comme membres actifs de l'Agorantic toutes les personnes (enseignants, chercheurs, doctorants ou même stagiaires master) « qui ont bénéficié ou bénéficient d'un financement Agorantic pour mener à bien un projet de recherche ou toute autre action en relation avec la recherche (séminaire, symposium, publication) » selon le document envoyé. Dès lors la fédération revendique 77 membres actifs, avec une concentration de 80 % dans les quatre unités de recherche principales selon la répartition suivante : 36 % appartiennent au Laboratoire d'Informatique d'Avignon (LIA - EA 4128), 17 % au Centre Norbert Elias (CNE - UMR CNRS 8562), 17 % à l'unité Études des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace (ESPACE - UMR CNRS 7300) et 9 % au Laboratoire Biens, Normes, Contrats (LBNC - EA 3788). Mais on voit poindre des chercheurs d'autres unités de recherche (dont le Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales, CIHAM, UMR CNRS 5648, qui est membre de la fédération) selon une logique d'attractivité élargie. Reste que le fait de bénéficier d'un financement n'est pas en soi le gage d'un sentiment d'appartenance à une structure et d'une participation, durable à ses travaux, hors de tout financement. Le choix fait d'être d'abord une maison de projets, tout en développant des activités communes transversales (séminaires notamment) génère forcément une forme fluctuante et subjective d'appartenance. Ce que la direction assume, préférant parler d'« esprit Agorantic » que d'appartenance, au sens de rattachement classique à une unité de recherche.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La fédération Agorantic possède de véritables atouts.

Le projet suscite d'abord une adhésion forte, et il se dégage un véritable « sentiment d'appartenance », bien exprimé par les nombreux participants lors de la visite du comité d'experts. Ce sentiment d'appartenance ne va pas de soi puisque chaque membre reste rattaché en priorité à son unité de recherche.

Ensuite, la fédération bénéficie d'un soutien financier important et régulier de l'université et désormais du CNRS, représenté par deux de ses instituts (InSHS et InS2I), ce qui donne à la fédération les moyens d'une politique scientifique dynamique, finançant de nombreux projets chaque année, même s'ils sont loin d'avoir tous le même empan.

L'affichage scientifique est clair, par le biais de la définition des axes, même si sur le plan théorique ou épistémologique il n'y a pas forcément beaucoup de liens entre chaque axe pris individuellement.

Le comité d'experts attire toutefois l'attention sur quelques points de vigilance.

La stratégie scientifique globale (qui entremêle parfois des éléments d'importance et de nature très différente dans le document) n'est pas suffisamment affichée comme découlant d'une politique autonome, indépendante de celle de l'université. Il apparaît comme une forme de tension entre les objectifs de la tutelle principale (l'Université d'Avignon) qui fait de cette fédération un axe structurant de sa politique scientifique, et ce qui pourrait être les intérêts propres de la fédération par rapport à ses possibilités de définition autonome de nouvelles pistes de recherche ou de collaborations élargies en dehors de l'université. Il peut apparaître délicat de porter à la fois la responsabilité d'être un « axe identitaire » d'une tutelle et d'avoir une politique scientifique visant à attirer et à coopérer avec des structures venant d'autres établissements. Une grande vigilance s'impose sur ce point.

Points forts et opportunités

La fédération Agorantic bénéficie d'un soutien très fort et constant de la tutelle principale (l'Université d'Avignon).

Elle a permis de créer un sentiment d'appartenance au sein d'une partie des collègues ayant pris l'habitude de travailler ensemble, tout en restant attachés à leur unité de recherche d'origine.

Elle a établi des habitudes de coopération et de publications en commun, entre des collègues de disciplines différentes, même si l'effort en ce sens doit pouvoir être encore optimisé.

Un des résultats de la fédération est d'avoir incité à l'établissement de coopérations pédagogiques au niveau des masters et aussi des doctorants, avec notamment la mise en œuvre d'une codirection systématique et bi-disciplinaire pour les lauréats de la bourse doctorale annuelle fléchée Agorantic.

Points faibles et risques

Du point de vue des tutelles, si un soutien très fort est établi avec l'Université d'Avignon, le dialogue semble moins intense et régulier avec le CNRS, notamment avec l'InSHS. Plusieurs autres tutelles sont mentionnées à l'oral et dans le dossier, mais leur multiplication peut générer des soucis de pilotage.

Si les axes permettent d'ordonner les appels à projet, l'exposé des résultats de la structure fédérative n'est pas organisé de façon suffisamment différentielle, de manière à valoriser leur apport respectif (présentation des publications en particulier, mais pas seulement).

La place et le rôle de la fédération dans le paysage national et surtout régional ne sont pas assez clarifiés, notamment dans son articulation entre son rôle assigné par sa tutelle initiale et les possibles partenaires extérieurs.

L'évaluation des projets suite à appel annuel lancé par la fédération se fait selon des critères et des procédures qui ne sont pas exposées de façon suffisamment claire aux yeux du comité d'experts.

Recommandations

La présentation du dossier pour la prochaine évaluation doit être améliorée, en veillant notamment à mieux valoriser les productions issues directement des collaborations permises par la fédération.

Il faudrait accroître la réflexion sur la place de la structure dans son environnement de recherche régional et national, en développant des coopérations plus identifiées et en définissant mieux la stratégie scientifique dans le paysage régional élargi.

La gouvernance qui semble avoir été pensée comme assez informelle au départ, doit être plus détaillée et mieux formalisée désormais, compte tenu de l'extension des activités abritées par la fédération. Les statuts et composition du comité de fédération et du conseil scientifique semblent étrangement similaires. Le comité d'experts se demande s'il ne serait pas judicieux d'ouvrir davantage la composition du comité scientifique à des membres extérieurs, assurant ainsi un rayonnement accru. Le conseil scientifique devrait s'ouvrir à des experts extérieurs et le bureau devrait sans doute comporter des représentants des principales unités de recherche.

Il est nécessaire de clarifier les règles d'appartenance des chercheurs sur le site et tous les outils de communication (dans la lignée du document complémentaire envoyé au comité d'experts après la visite) à la structure.

Le comité d'experts recommande de mettre en œuvre une labellisation cohérente des productions de la fédération (publications, séminaires, colloque, projets financés à l'extérieur).

Le fruit de ces coopérations scientifiques devrait être présenté par axe (publication, projets...) afin d'identifier plus facilement pour les évaluateurs mais aussi pour la communauté scientifique (unités de recherche dont sont issus les chercheurs et autres unités, tutelles) les apports distinctifs de cette structure de recherche.

Enfin, la fédération Agorantic devrait mettre davantage en valeur les avancées conceptuelles et méthodologiques (qui existent), fruits de la coopération pluridisciplinaire initiée par la fédération, afin d'aboutir à une approche réellement interdisciplinaire, ce qui est toujours un vrai défi scientifique. Cela pourrait se traduire, à terme, dans le nom des axes afin que la structure soit mieux identifiée sur certains compétences ou savoir-faire distinctifs.